



IMPERPRIM OM 100

Hydrofuge organominéral en solution en phase solvant

**IDEAL POUR MATERIAUX A FORTE POROSITE
NON FILMOGENE
FORTE RESISTANCE A L'EAU
NE MODIFIE PAS L'ASPECT DU SUPPORT**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Définition :** Hydrofuge organominéral en solution dans des solvants organiques et particulièrement adapté à la protection des façades constituées de matériaux poreux.
- **Conditionnement :** Fût de 10 L.
- **Teintes :** Livré en incolore.

DOMAINE D'UTILISATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

- **Travaux :** Neufs, de rénovation ou d'entretien
- **Emplacement :** A l'extérieur.
- **Destination :** Hydrofugation des façades et matériaux de construction poreux.

APPLICATION

Supports convenablement préparés :

Conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (cf. QR CODE au verso :
Enduits de mortier de liant hydraulique, pierres de taille poreuses, briques de parement (non vernissées), éléments de couverture en fibres-ciment ou en terre cuite.
Ces éléments doivent être à porosité ouverte (test d'absorption de la goutte d'eau < 60 s).

Recommandations pratiques :

Les supports peints doivent être évités. Les fissures devront être traitées préalablement. Les joints d'appareillages de briques ou de pierres de parement devront être repris s'ils sont défectueux.
Si nécessaire, peut être recouvert par un revêtement de peinture après 12 mois de vieillissement (faire un essai préalable).
Les supports auront un pH < 9.
Après un temps pluvieux attendre le parfait séchage du parement de façades avec un minimum de 48 heures sans précipitation.
Sur maçonnerie neuve, selon sa nature, attendre que celle-ci soit à l'équilibre hygrométrique et que sa carbonatation soit achevée (selon conditions climatiques ce délai peut varier de 2 à 6 mois).
Protéger les vitrages et les cadres métalliques de baies.
Pour une bonne efficacité du système, appliquer IMPERPRIM OM 100 en plusieurs passes successives (en respectant les temps de séchage), jusqu'à saturation du support. On pourra effectuer un test dit « à la pipe de Karsten » au préalable sur une surface témoin afin de déterminer la consommation nécessaire et suffisante pour garantir l'hydrofugation (on estime que celle-ci est atteinte lorsque la différence entre la quantité d'eau absorbée à 15 min et à 5 min est inférieure à 0,3 ml).
Ne pas appliquer par température inférieure à 5° C et par humidité relative supérieure à 80 %.

Nettoyage et préparation des fonds :

Lessivage et rinçage à l'eau sous pression adaptée suivi d'un séchage de trois jours au minimum, ragréage et rebouchage si nécessaire pour préparer les fonds aptes à être recouverts.
Mousse et moisissures : traitement préventif et curatif avec le décontaminant EFYMOUSSE sans rinçage (cf. fiche descriptive).

Matériel :

- Brosses soies naturelles.
- Rouleaux polyamides 8 à 14 mm.
- Pistolet sans air : buse Ø11 millièmes de pouce et filtre de 180 « mesh »/maille.

Dilution :

Prêt à l'emploi, ne pas diluer

Consommation :

30 ml à 1 l/m².

Déterminer la consommation réelle lors de l'exécution de la surface à référencer.

Temps de séchage :

- Hors pluie : 24 heures.
- Recouvrabilité : ne peut pas être recouvert par une peinture en phase aqueuse durant la période d'efficacité du produit.

Nettoyage du matériel :

Au white-spirit, immédiatement après usage.

SUR FONDS NEUFS OU SUR ANCIENS FONDS BRUTS

IMPERPRIM OM 100

Application en plusieurs passes mouillé sur mouillé à refus, en travaillant du bas vers le haut (pour maîtriser les éventuelles coulures).
Cf. recommandations pratiques ci-dessus.

Il est impératif de consulter les Fiches Descriptives Produits des produits cités ci-dessus avant mise en peinture.

IMPERPRIM OM 100

Hydrofuge organominéral en solution en phase solvant

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Aptitude à l'usage :

- Fonction générale : produit de construction faisant l'objet d'une déclaration de performances « DoP » (cf. QR CODE ci-dessous) conformément à la spécification technique harmonisée retenue pour son Marquage CE selon l'usage prévu (cf. encadré ci-dessous).
- Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :
 - Hydrofuge : résistance à la pénétration de l'eau de ruissellement ou de condensation.
 - Microporosité : ne modifie pas les transferts de vapeur d'eau au travers de la paroi.
 - Non filmogène et incolore : respecte l'aspect du support.

Identification :

Classement normalisé : G₃ E₁ S₁ V₁ W₃ A₀ C₀ (classement français D1).

Caractérisation selon NF T 36-005 : Famille I, catégorie 10 i.

Présentation en pot :

Liquide incolore.

Aspect du feuil sec :

Incolore.

Masse volumique (en poudre) :

0,80 ± 0,05 kg/dm³ (en blanc).

Extrait sec :

- En poids : 7,8 ± 2,0 %.
- En volume calculé : 6,2 ± 2,0 %.

Point d'éclair :

35°C.

Conservation :

12 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Contrôle Qualité : cf. QR CODE ci-contre.

HYGIENE ET SECURITE/SANTE ET ENVIRONNEMENT "HSE"

Produit inflammable :

Etiquetage spécifique.

Sécurité en cas d'incendie, Hygiène Santé Environnement :

Cf. QR CODE : DoP/FDES/FDS spécifiques du produit (ce produit, de construction et de décoration, destiné exclusivement à des professionnels du BTP et non à la vente au consommateur - cf. CGE ci-dessous, dont les caractéristiques environnementales et sanitaires sont déposées sur la base INIES/CSTB – en préparation, ne nécessite pas de déclaration environnementale supplémentaire déposée sur le site gouvernemental en application du décret n° 2013-1264 du 23 décembre 2013).

Fiche de Données de Sécurité : IMPERPRIM OM 100.

Celle-ci est accessible sur le site www.jefco.fr ou sur www.quickfds.fr.

Remarque : IMPERPRIM OM 100 n'est pas concerné par la directive 2004/42/CE (COV), qui ne vise que les revêtements définis dans son annexe I.

AUTRES INFORMATIONS

Référentiels d'emploi : Cf. QR CODE ci-dessous.

Supports spécifiques non mentionnés : Nous consulter.

Durée de vie, entretien, stockage, déchets : Cf. QR CODE ci-dessous.



CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE" :

Ces conditions sont annexées à la déclaration des performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente : cf. QR CODE ou le site www.jefco.fr.